

AUTORISATION PARENTALE

ACM JUVIGNY - VRAUX

(Uniquement pour les enfants de 7 à 12 ans)

Je soussigné(e) Mr ou Mme
autorise mon (mes) enfant(s)

à repartir seul(s) de l'école « Les Carrières » de Vraux durant la période de l'ALSH :

Moyen de locomotion :

à pied

à vélo

Aux heures suivantes :

12h00

17h00

A, le

Signature du représentant légal de l'enfant précédée de la mention «LU ET APPROUVE»

AUTORISATION A L'IMAGE

Oui Non

Nous autorisons la reproduction et/ou la diffusion des photographies et/ou des vidéos réalisés par Familles Rurales de notre (nos) enfant(s) désigné(s) sur la présente fiche, seul ou en groupe, et/ou de nous-même pour les usages exclusifs suivants : journaux, support vidéo, illustration de document d'information, illustration du site Internet Familles Rurales, vente de CD en interne.

A, le

Signature du représentant légal de l'enfant précédée de la mention «LU ET APPROUVE»